

## L'austérité dans les textes

Au nom de la décentralisation, l'Etat va légaliser l'affaiblissement des communes. Comptant 3 textes de loi, le 1<sup>er</sup> porte sur la création des Métropoles. Elaboré dans l'urgence, sans aucune concertation, ni avec les populations ni avec leurs élus, il ne s'agit pas d'une nouvelle étape de la décentralisation, mais d'un projet qui vise à imposer une cure d'austérité aux collectivités locales.

Le but recherché est de consacrer le renforcement des structures intercommunales et l'émergence de nouvelles entités, les métropoles, au détriment des collectivités locales de la République : communes, départements et régions.

Le but est clair : réduire la dépense publique pour satisfaire aux critères de convergence européens.

Et c'est un nouveau coup porté à la démocratie locale. Le développement des intercommunalités et l'émergence de métropoles traduisent un nouveau recul de la démocratie de proximité. À l'opposé du principe de décentralisation, le développement des super-intercommunalités et des métropoles engage l'éloignement du citoyen des lieux de décisions.

Ces structures « voleront » aux communes les compétences dans des domaines stratégiques : aménagement, logement, développement économique, développement durable.

Pour la Métropole de Paris : plus de 7 millions d'habitants ! Et cela, hors de tout contrôle démocratique.

Le Front de Gauche s'y oppose fermement.

Danielle Gauthier  
Conseillère municipale  
Vice-présidente de la CABF